

Mars 2026

BUDGET 2026-2027

UN BUDGET RESPONSABLE, CENTRÉ SUR LES PRIORITÉS DES QUÉBÉCOIS

BUDGET EN BREF



Un budget responsable, centré sur les priorités des Québécois

Nous traversons actuellement une période marquée par des tensions géopolitiques importantes, des politiques commerciales et tarifaires fluctuantes, un morcellement des échanges commerciaux et une hausse du coût de la vie qui préoccupe les Québécois.

Le bien-être des Québécois a toujours guidé nos décisions. Avec ce budget, notre gouvernement a dû trouver un équilibre réfléchi pour stimuler notre économie et soutenir les entreprises fortement touchées par les tarifs, renforcer les services publics, protéger le pouvoir d'achat des Québécois et veiller sur les plus vulnérables.

Le budget que nous présentons tient compte de cette réalité en centrant ses actions sur les priorités des Québécois et en misant sur une saine gestion des finances publiques, qui nous permet de maintenir la trajectoire vers un retour à l'équilibre budgétaire au plus tard en 2029-2030.

À travers toutes les turbulences que nous vivons, notre économie progresse, nos finances publiques se portent mieux et le Québec a toutes les raisons d'être optimiste face à l'avenir.

Pour ce huitième budget que je dépose, nous avons privilégié une approche responsable afin que le Québec puisse s'appuyer sur ses forces pour se donner les moyens d'aller plus loin dans ce monde en transformation.

Eric Girard
Ministre des Finances

Près de 9,6 G\$ additionnels d'ici cinq ans pour :



**Accélérer la transformation
économique du Québec**

1,7 G\$



Prioriser les grandes missions de l'État

4,3 G\$

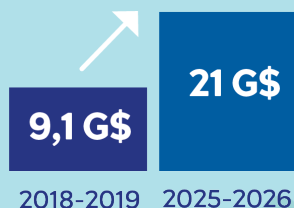


**Appuyer les Québécois et les
communautés avec des gestes ciblés**

3,6 G\$

Rehaussement des investissements en infrastructures de plus de 5 G\$ sur six ans

- Le PQI 2026-2036 est porté à 167 G\$
- 71 % des sommes investies seront allouées au maintien des infrastructures existantes



Secteurs prioritaires

Santé et services sociaux

Éducation et enseignement
supérieur

Transport collectif et réseau routier

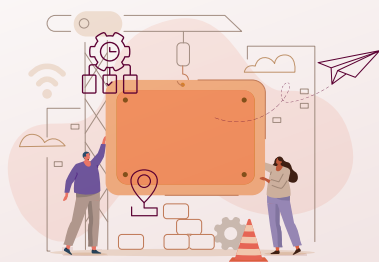
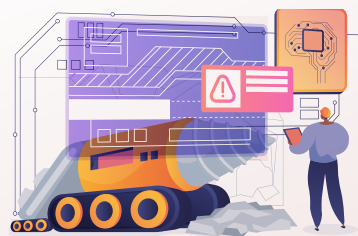
Transformation numérique des
organismes publics

1,7 G\$ pour accélérer la transformation économique du Québec

693 M\$ pour soutenir l'adaptation des entreprises au nouveau contexte économique

Favoriser la réalisation des projets d'investissement dans les secteurs d'avenir et améliorer la compétitivité économique du Québec par l'innovation

- Accélérer la transformation de l'économie
- Appuyer les investissements à fort potentiel des entreprises
- Faire du Québec un chef de file dans la production et la transformation des minéraux critiques et stratégiques



Un environnement d'affaires favorable à la réalisation de projets économiques

- Accélérer la réalisation des projets prioritaires
- Mettre en place des infrastructures visant à accueillir des projets économiques



581 M\$ pour agir en faveur des PME de toutes les régions

Renforcer les principaux atouts de nos régions

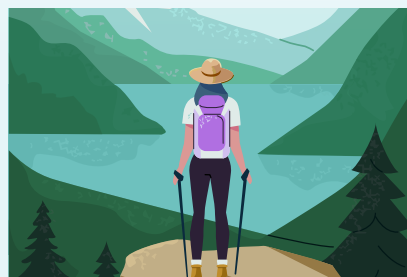
- Contribuer à l'essor économique des régions
- Favoriser le développement du secteur bioalimentaire



Accélérer le développement du secteur touristique

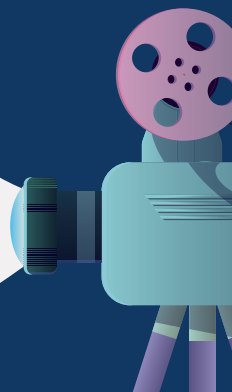
Appuyer les entreprises et les communautés forestières

- Soutenir les entreprises forestières en réponse aux difficultés du secteur
- Maintenir l'engagement du gouvernement à l'égard des communautés forestières et de la forêt publique



429 M\$ pour appuyer l'essor de notre secteur culturel

- Répondre aux défis du secteur audiovisuel
- Assurer la pérennité de l'écosystème médiatique québécois
- Promouvoir les contenus culturels québécois



4,3 G\$ pour soutenir les grandes missions de l'État

2,2 G\$ pour faciliter l'accès aux soins de santé et aux services sociaux

Renforcer les soins et services de santé

- Consolider l'offre de soins et de services dans le réseau public
- Renforcer l'accès à la première ligne
- Poursuivre les efforts visant à réduire la liste d'attente en chirurgie



Soutenir les personnes proches aidantes et les aînés en RPA

- Compléter le financement du Plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes 2026-2031
- Prolonger le Programme d'aide aux résidences privées pour aînés et autres entités apparentées, pour limiter l'effet des hausses de primes d'assurance



639 M\$ pour soutenir la réussite éducative



Favoriser la réussite éducative des élèves



Comblar les besoins urgents et temporaires d'espaces scolaires



Attirer la main-d'œuvre dans le réseau de l'éducation

392 M\$ pour soutenir la formation en enseignement supérieur, la qualification dans des secteurs clés, dont le génie et les technologies de l'information, ainsi que l'intégration au marché du travail et la recherche



1,1 G\$ pour renforcer la sécurité des Québécois et l'accès aux services de justice

- **Consolider les activités de prévention et d'intervention en matière de sécurité**
- **Poursuivre les efforts de lutte contre les violences armées**
- **Assurer les opérations en cybersécurité**
- **Renforcer l'accès aux services de justice**



3,6 G\$ pour appuyer les Québécois et les communautés avec des gestes ciblés

2,4 G\$ pour soutenir les Québécois

Aider les familles à faire face au coût de la vie



Convertir 5 000 places de garde non subventionnées additionnelles en places subventionnées



Plafonner à 3 % la croissance de la taxe scolaire

Soutenir l'accès au logement

- Construire 1 000 logements abordables
- Offrir un toit aux ménages les plus vulnérables
- Adapter et rénover le parc de logements



Renforcer les services aux personnes vulnérables

- Appuyer les organismes communautaires
- Assurer l'approvisionnement des banques alimentaires



Agir face à l'itinérance et aux enjeux de santé mentale

Lutter contre les violences conjugale et sexuelle

1,0 G\$ pour assurer la résilience des communautés

Renforcer les communautés

- Entretenir durablement les infrastructures locales et régionales
- Soutenir l'essor et la vitalité de la métropole et des territoires
- Poursuivre les actions de protection de l'environnement
- Consolider l'amélioration des services publics auprès des personnes autochtones

Soutenir l'adaptation et lutter contre les changements climatiques

- Mettre en place le volet adaptation du programme Rénoclimat
- Bonifier le programme LogisVert



217 M\$ pour faire rayonner la culture et le patrimoine culturel québécois

- Maintenir le financement de la culture à l'école et des sorties scolaires en milieu culturel
- Soutenir les organismes à vocation culturelle
- Préserver notre patrimoine culturel

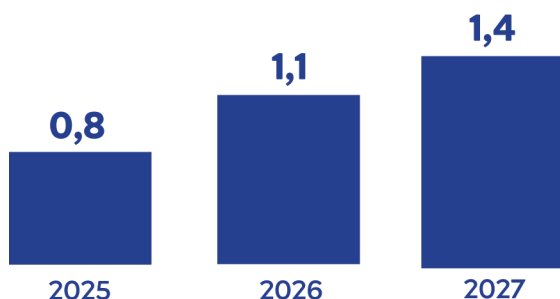


La situation économique du Québec

L'économie québécoise s'adapte progressivement à la nouvelle réalité commerciale



Croissance économique au Québec
(PIB réel, variation en pourcentage)

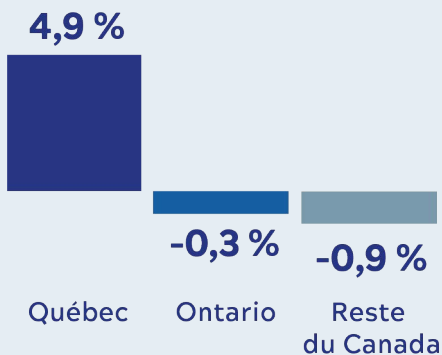


La croissance du PIB atteindra 1,1 % en 2026 et 1,4 % en 2027

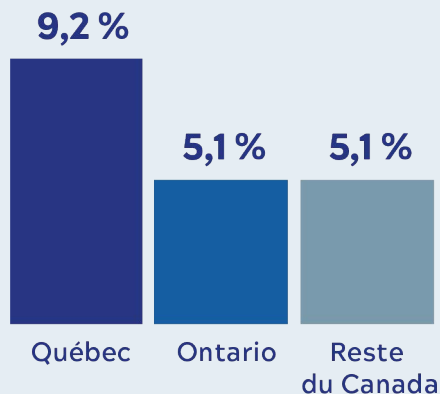
Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

Depuis 2018, le Québec a mieux performé que le reste du Canada

Variation du niveau de vie entre 2018 et 2024



Variation du pouvoir d'achat des ménages entre 2018 et 2024



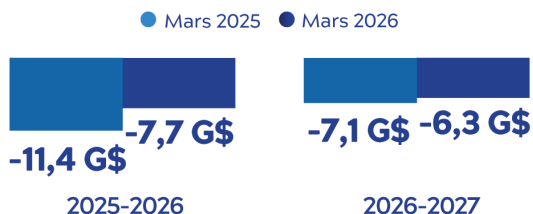
Note : Mesuré par le PIB réel par habitant.

Note : Mesuré par le revenu disponible en termes réels par habitant.

La situation financière du Québec

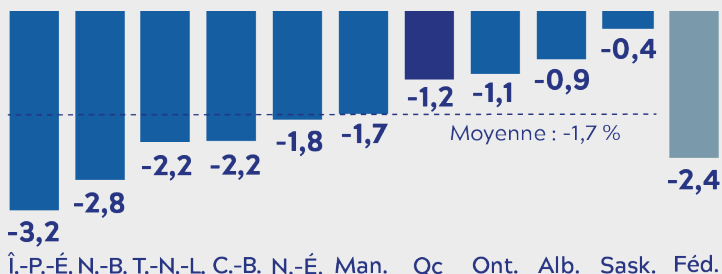
Le gouvernement maintient sa trajectoire de retour à l'équilibre budgétaire d'ici 2029-2030

Diminution des déficits comptables prévus



Un déficit budgétaire parmi les plus bas au Canada

Solde budgétaire 2025-2026
(en pourcentage du PIB)

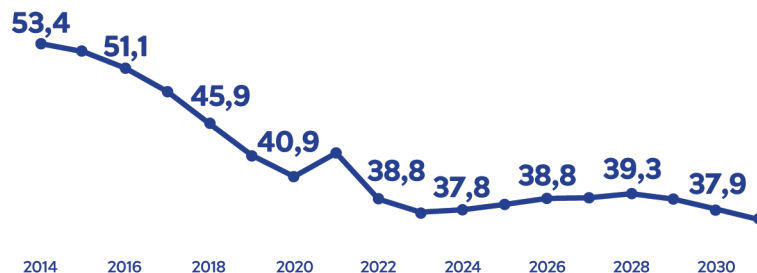


Notes : Pour le Québec, il s'agit du déficit comptable, c'est-à-dire avant les versements des revenus consacrés au Fonds des générations. Ce déficit est comparable à celui des autres provinces. Les informations du graphique reflètent les données disponibles au 6 mars 2026.

Au 31 mars 2026, le poids de la dette nette s'établira à 38,8 % du PIB

- Une baisse de 4,1 points de pourcentage par rapport au niveau de mars 2019
- Le Québec est l'une des seules provinces, avec l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, à avoir réduit son endettement entre 2019 et 2026

Dette nette au 31 mars
(en pourcentage du PIB)



Note : À partir du 1^{er} avril 2026, le concept de la dette nette sera remplacé par celui du passif financier net en raison de l'entrée en vigueur de la nouvelle norme comptable portant sur la présentation des états financiers.



[Québec.ca/budget](https://quebec.ca/budget)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-555-03407-5 (Imprimé)
ISBN 978-2-555-03408-2 (PDF)
© Gouvernement du Québec, 18 mars 2026

